

MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS
1 rue de Guewenheim
68780 SOPPE-LE-BAS



Soppe au fil de l'info n°16 !

Téléphone : 03 89 26 90 68
Mail : mairie@soppe-le-bas.fr
Internet : www.soppe-le-bas.fr
Facebook : commune de Soppe le Bas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

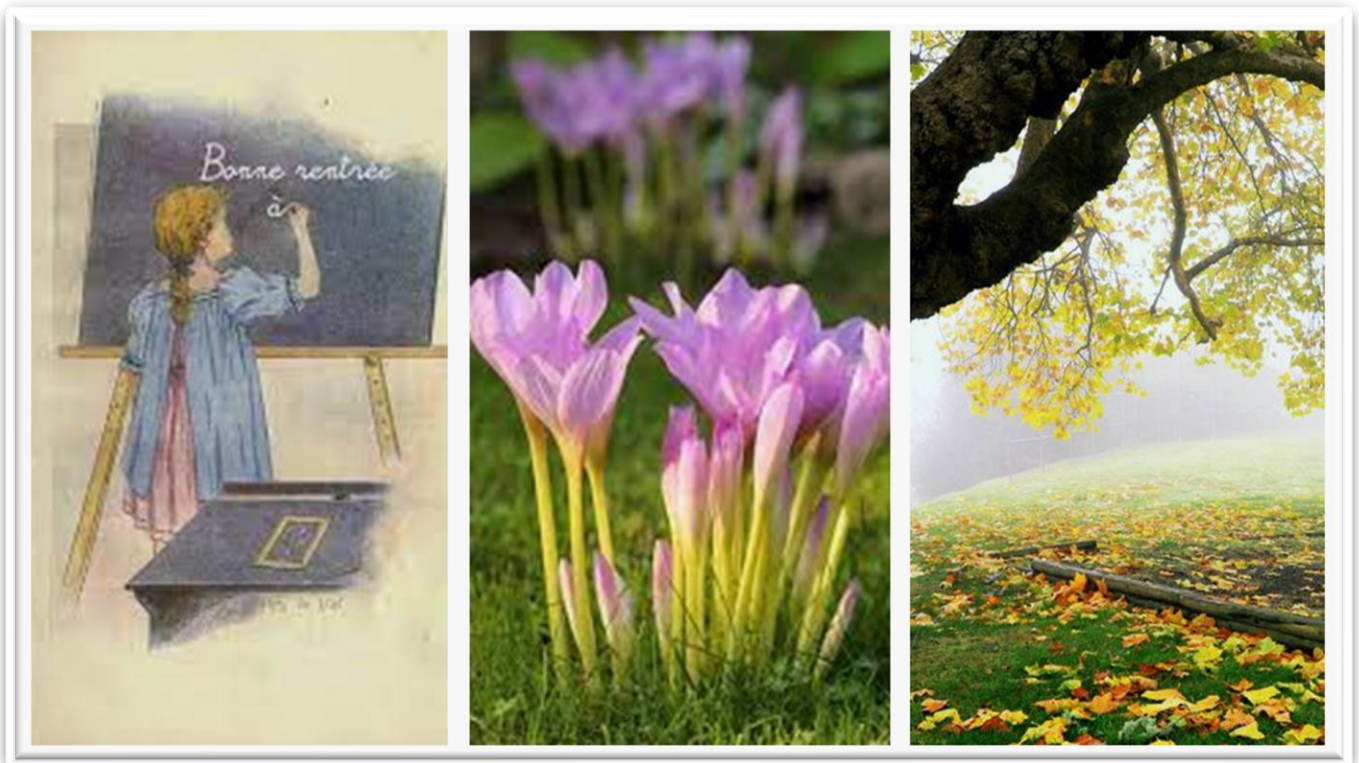
Lundi : de 17h00 à 19h00
Mercredi : de 08h30 à 11h30
Vendredi : de 10h00 à 12h00
Permanence **du maire et des adjoints sur rendez-vous**

Dépôt légal : 2 septembre 2024
Directeur de publication : Jean-Julien WEISS
Responsable communication : Brigitte WALTER
Imprimé par : Doller Graphiques
Ne pas jeter sur la voie publique



*"L'automne c'est le soleil qui pleure des gouttes d'or sur la robe verte
de Dame Nature"*

Radmou



Rappel déchèterie mobile

La déchèterie mobile stationnera à Soppe-le-Bas sur le parking de l'ancienne mairie,
le lundi 28 octobre de 16h00 à 19h00 et mardi 31 décembre de 12h00 à 15h00.

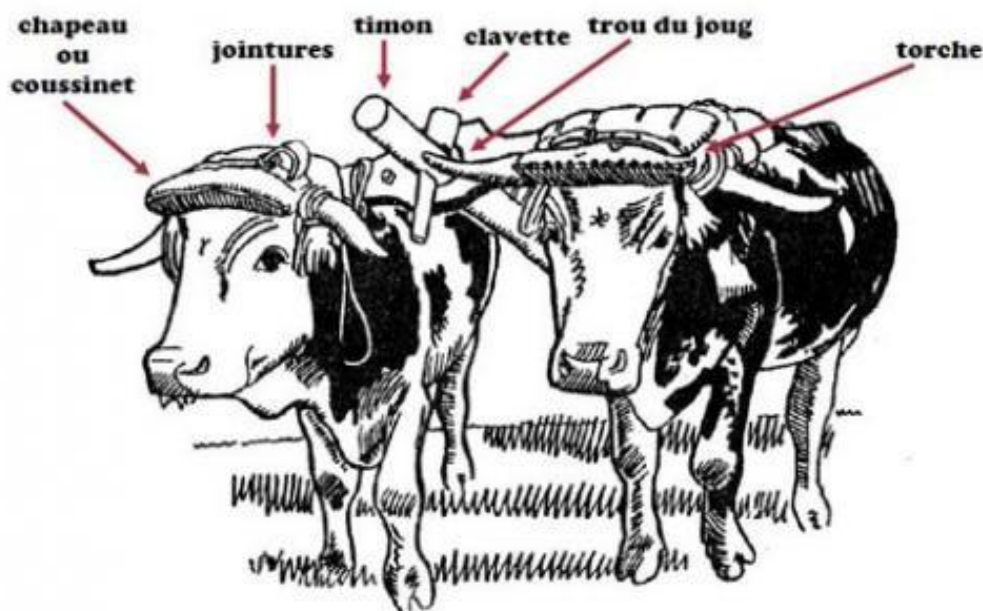
Les bœufs

Un aspect intéressant des actes d'état civil est qu'ils indiquent la profession des personnes concernées. C'est ainsi que pour Lichtin Séraphin (1850-1906), et son frère Bernard, il est mentionné : « kastrierer ». Ils castraient les veaux mâles pour qu'ils deviennent des bœufs, et non des taureaux.

Le bœuf, c'était le tracteur du pauvre. Il n'avait pas besoin de l'acheter. De toute façon il avait une ou deux vaches, donc un ou deux veaux par an. Au bout de trois ans, il avait une bête de trait efficace, pour une durée d'une quinzaine d'années, et qui ne lui coûtait pas grand-chose. Pour l'atteler, il fallait un joug, qui est une pièce de bois qu'il pouvait façonner lui-même. En général il travaillait avec deux bœufs, et l'expression « une paire de bœufs » est restée dans le langage courant. Par contre, un cheval, il fallait l'acheter. Et pour le harnachement, il fallait se rendre chez le sellier-bourrelier pour le mors, le collier en bois et en cuir, le sous-collier en bourre et les rênes en cuir. Le bœuf a aussi l'avantage d'être tout-terrain, car si sa patte s'enfonce dans une terre gorgée d'eau, les deux doigts du sabot s'écartent, et il peut la retirer facilement, tandis que le sabot du cheval, de par sa forme, fait ventouse, et il faut l'aider pour la retirer.

Celui qui conduit les bœufs, c'est le bouvier. En novembre 1916, lors de la construction de la route de Sewen à Riervescemont, l'armée a fourni 16 bœufs de trait et un caporal – bouvier, dont on peut voir la photo dans le livre « La vallée de Masevaux, 1914-1918 », pour acheminer les matériaux. Le métier de bouvier doit quand même être très ancien : tout le monde connaît la constellation de la Grande Ourse, et pas loin d'elle il y a la constellation du Bouvier. Je ne sais pas de quand datent les noms des constellations.

Lors de l'enquête agricole au printemps 1945, on comptait dans le village 7 chevaux, 5 taureaux, 51 bœufs de travail, 18 vaches de travail et une centaine de vaches laitières, pour 48 exploitations agricoles déclarées et 16 détenteurs d'animaux non exploitants agricoles, pour moins de 300 habitants. Les exploitations étaient petites : lors d'un recensement en 1956, il n'y en avait que trois qui possédaient cinq vaches, alors que onze n'en avaient qu'une ou deux. Parmi ces derniers, ce sont surtout des veufs, des veuves qui n'avaient pas beaucoup de revenus, et avaient besoin de cet apport pour leur alimentation. Comme le dit la chanson : « gschweldi hardepfel un bibala kaas, àlla morga s'namliga gfraass » (pommes de terre en robe des champs et fromage blanc, tous les matins la même tambouille).





Intramuros !

L'application est opérationnelle depuis fin juillet, vous pouvez la télécharger avec le QR code ci-joint.

La Municipalité a reçu Mme Aurélie BEHRA, chargée de communication à la Communauté des Commune de la Vallée de la Doller et du Soultzbach pour nous présenter le fonctionnement de l'application « IntraMuros ».

Cette application qui se télécharge sur iPhone, smartphone et PC pourra vous permettre d'être mieux informés, de découvrir les alertes, les actualités, les informations utiles, les services de votre commune et des communes voisines ainsi que les évènements organisés par les associations.

Ce service est fortement subventionné et est pris en charge par la Communauté des Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.



Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

Soppe-le-Bas

est sur

IntraMuros

Disponible sur Google Play et l'App Store

Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Ne pas jeter sur la voie publique

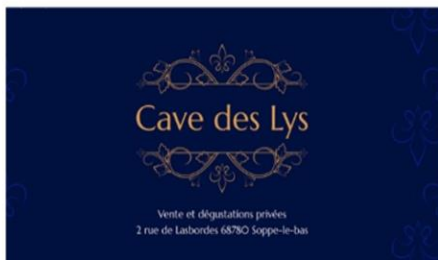
Nouveauté !

À la Cave des Lys, un tour du monde des vins

Une nouvelle enseigne a ouvert ses portes le 16 juillet dernier dans la zone artisanale de Soppe-le-Bas, au 2, rue Lasbordes. Marc BUIGNET a en effet inauguré son commerce, baptisé « La Cave des Lys », une cave à vins qui propose plus de 200 références.

À la carte, une large sélection de vins du monde, dont certaines bouteilles très rares venues de Vendée, et un large catalogue de boissons soft.

Il vend également des vins et spiritueux, de la bière, des paniers cadeaux, et surtout il a une fontaine à spiritueux, qui est là encore sous contrôle de son fournisseur, la seule dans le Haut-Rhin. Il travaille autant avec les particuliers, qu'avec les entreprises, collectivités locales et les associations.



Activités dans la salle communale !

Association GYM PLAISIR

Cours PILATE à partir du 2 octobre.

Animatrice : Mme Leina ECHAUDI

06 47 69 23 28

Représentant : M. Michel SETTIF

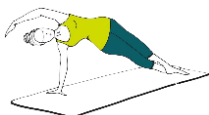
06 87 05 62 06

Mercredi

18h00 à 19h00 Pilates cours 1

20h00 à 21h00 Pilates cours 2 et 3

Salle communale rue du Lauragais à Soppe-le-Bas



Association APALIB

Animatrice : Mme Josyne PICARD

06 75 61 05 12

Représentant : M. Julien GEIGER

06 34 45 25 58

Mardi de 9h00 à 11h00

Salle communale rue du Lauragais à Soppe-le-Bas



Cours de danse Country

Soppe-le-Bas rue du Lauragais

Tous les jeudis soir à partir du 12 septembre

17h00 à 20h00 : confirmés

18h00 à 19h00 : débutants

Contact : Antoinette : **03 89 82 53 64** ou

06 35 79 68 97

E.mail : antoinette.alter@tv-com.net



Hatha-yoga à Soppe-le-Bas :



Deux séances le lundi, à partir du 16 Septembre 2024 :

- 18h15 à 19h30

- 19h45 à 21h00

Détente, relaxation, pratique posturale, respiration, sans compétition, dans le respect des possibilités de chacun.

Inscription sur le site de l'Université Animatrice :

Dominique REMY (**06 87 72 70 71**) pour d'éventuels renseignements)

Inscription sur le site de l'Université populaire

Animatrice : Dominique REMY (06 87 72 70 71) pour d'éventuels renseignements)

Association YOGA N FIT

Body Sculpt

Tous les mardis soir à Soppe le bas

18h30 à 19h15 Aéro dance.

20h à 21h30 yoga ;

Tous les jeudis soir à Eteimbes

19h15 à 20h45 Yoga. Séance découverte offerte. Katia **0609835695.**



Brigitte WALTER

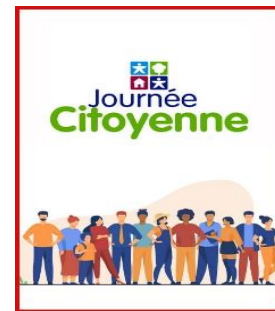
Journée Citoyenne !

Elle aura lieu le samedi 21 septembre 2024.

Le café d'accueil aura lieu à 7h30 derrière la nouvelle mairie, le démarrage des chantiers est prévu à 8h.

Par votre présence vous participez à l'embellissement de votre village !

Inscription jusqu'au jeudi 19 septembre.



Balayage !

La balayeuse effectuera un nettoyage des chaussées du village cet automne. Nous vous demandons de ne pas stationner sur la chaussée et sur les trottoirs durant cette journée. La date d'intervention vous sera communiquée ultérieurement.

Nous vous prions de bien vouloir respecter cette consigne.



« La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains ». Merci pour votre compréhension.

Protection contre les inondations.

Un fossé a été réalisé en amont des écoles pour protéger le péricolaire et l'école maternelle intercommunale en cas d'inondations. Ceci a été possible avec la généreuse participation des propriétaires en place.

Cet ouvrage se rajoute aux nombreux chantiers qui s'inscrivent dans notre programme pluriannuel.



Année pluvieuse !

Nous avons eu un printemps et un début d'été pluvieux ! Il a été difficile pour l'équipe technique de tondre, de faucher et d'entretenir les espaces verts.

Nous tenons à féliciter les membres de l'association Flore et Loisirs qui ont su lutter efficacement contre les adventices dans les embellissements mis en place au printemps. Nous associons également les soppoises et les soppois qui ont su entretenir les trottoirs devant chez eux, malgré les aléas climatiques.

Brigitte WALTER

Des "canisacs" pour faciliter la vie de chacun

Dans le but d'améliorer encore le vivre ensemble la municipalité a investi dans des dispositifs de collecte de déjections canines. Un premier déploiement de ces installations est en cours et sera complété au fur et à mesure.



École !

Horaires des écoles et du car de ramassage du Vallon du Soultzbach



Ecoles du Vallon du Soultzbach Horaires des écoles et du car de ramassage

HORAIRES au 2 septembre 2024

| Localité et école | Autocar matin | Autocar midi | Classe matin | Autocar après-midi | Autocar après-midi | Classe après-midi |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------|--------------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------------|
| SOPPE-le-BAS <ul style="list-style-type: none"> ▾ Elémentaire ▾ Maternelle | 8H00 → 08H30 | 11H45 → 11H55 | 08 h 30 / 11H00 08 h 30 / 11 h 45 | 13 h 10 → 13H35 | 16H25 → 16H35 | 13 h 40 / 16H30 13 h 40 / 16H25 |
| SOPPE-le-HAUT <ul style="list-style-type: none"> ▾ Elémentaire | 08 h 10 → 08 h 25 | 11 h 40 → 12H00 | 08 h 25 / 11 h 40 | 13 h 20 → 13 h 30 | 16H20 → 16 h 40 | 13 h 35 / 16H20 |
| MORTZWILLER <ul style="list-style-type: none"> ▾ Elémentaire | 08 h 15 → 08 h 20 | 11 h 35 → 12H05 | 08 h 20 / 11 h 35 | 13 h 25 → 13 h 25 | 16H15 → 16 h 45 | 13 h 30 / 16H15 |

Départ du bus à Mortzwiller rue du Soultzbach arrêt de bus
 Départ du bus à Soppe Le Bas rue du Lauragais arrêt de bus école



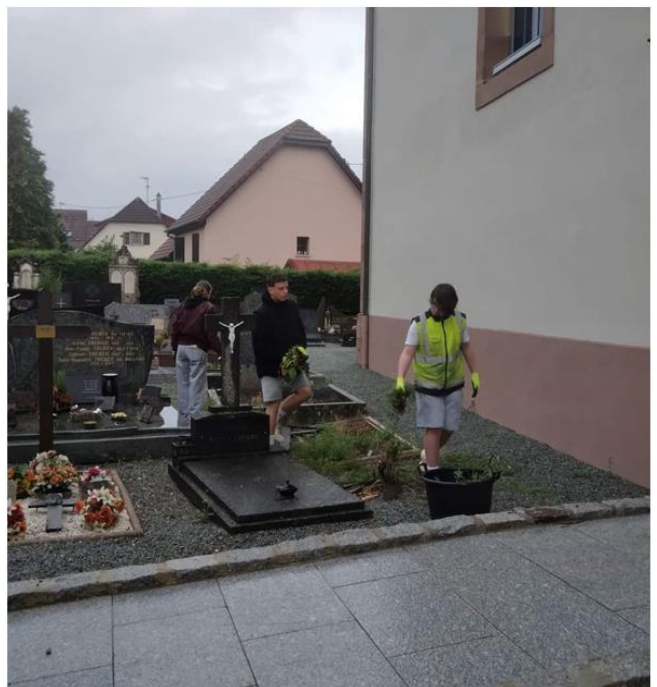
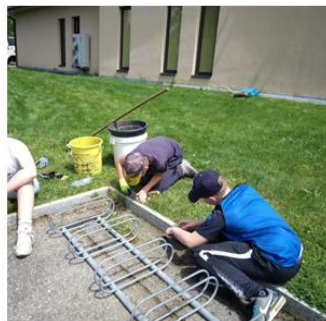
Brigitte WALTER

Les 8 et 9 juillet, le service jeunesse de la CCVDS était à Soppe-le-Bas !

Chantier jeune

Le premier jour de notre chantier à Soppe-le-Bas, nous avons commencé par désherber autour de la place à côté du périscolaire. L'après-midi, nous avons continué le désherbage mais cette fois-ci dans la cour du périscolaire.

Le second jour, au matin nous nous sommes également occupés du désherbage du cimetière. Dans l'après-midi, c'était au tour de la mairie et nous avons fini par ramasser quelques branches.



Les Associations

Comité des fêtes



4 octobre

«ça s'en va et ça revient» c'est le
«**Marché Guinguette**»

Organisé par la Setion Citoyenne de
Flore et Loisirs avec le Comité des
Fêtes de Soppe-le-Bas



27 octobre

Marche rose

Soppe-le-Haut
Organisée par le
Soultzbach en Fête



20 octobre

Fête d'automne au Foyer
rural du Haut-soultzbach.

Organisée par les Vergers du
Soultzbach



12 et 13 octobre

«**Week-end de la**

chance» au Foyer Rural de
Soppe-le-Haut

LOTO

Organisé par l'Amicale des
Sapeurs Pompiers
du Vallon du Soultzbach

UN COMITÉ DES FÊTES SURVOLTE

Un super « Bûcher» mené d'une main de maître par la section citoyenne de Flore et Loisirs, le traditionnel «Marché Saint-Vincent» savamment orchestré par l'Amicale des Sapeurs Pompiers du Vallon du Soultzbach et notre immanquable fil rouge le «Marché Guinguette» relooké qui a pris une remarquable ampleur: cette seconde partie de calendrier a été magnifiquement soutenue par votre présence en nombre à chaque rendez-vous.

Saluons ici également tous les bénévoles qui par leur passion et leur engagement pour le mouvement associatif, quel qu'il soit, font vivre avec enthousiasme notre beau Vallon du Soultzbach tout au long de l'année.

Mais restez connectés ! L'année est loin d'être terminée et les propositions de sorties et de divertissements sont encore nombreuses : **ne les manquez pas!**



16 novembre

«**Défilé aux lanternes**»

Foyer Rural de Soppe-le-Haut
Organisé par l'APVS



24 novembre

Bourse aux jouets

Foyer Rural de
Soppe-le-Haut»
Organisé par l'APVS



6 décembre

Saint-Nicolas

Vallon du Soultzbach
Organisé par l'APVS



14 décembre «Soppe en Lumière»

Place de l'église, Soppe-le-Bas

Organisé par le Comité des Fêtes de Soppe-le-Bas



Flore et Loisirs

Flore et Loisirs : un été actif !

Des bénévoles fidèles au poste pour le fleurissement...

Cette année encore, les bénévoles de Flore et Loisirs ont répondu présent pour l'arrosage et l'entretien des géraniums, bégonias et autres plantes dont s'est paré le village pour l'été. Un grand merci à tous ceux qui contribuent au fleurissement ! Grâce à leur action, notre cadre de vie est plus agréable. Et leur travail est synonyme d'économies pour la commune, puisque celle-ci n'a à financer que les plantes et autres produits nécessaires. Une formule gagnante appliquée depuis plusieurs décennies à Soppe-le-Bas !

... et pour les animations

Il y a trente ans, Flore et Loisirs se fixait pour mission l'embellissement et l'animation du village — une mission à laquelle l'association est restée fidèle tout au long de ces années. Elle n'a pas dérogé à la règle en 2024. Côté animations, la section citoyenne a de nouveau organisé sa soirée estivale autour du bûcher, dont le succès ne se dément pas. L'association était également présente au marché guinguette du 2 août. Convivialité garantie !

C'est la rentrée !

Voici venue l'heure de la rentrée, et pas seulement pour les écoliers ! La **section « peinture »** reprend elle aussi ses séances.

La **section « histoire et patrimoine »** a également prévu de se réunir à nouveau en septembre, après une pause estivale. Il y a quelques mois, une collaboration a été entamée avec des passionnés d'histoire de Soppe-le-Haut et Mortzwiller. Il reste à définir le cadre dans lequel une telle collaboration pourra évoluer. La création d'une nouvelle association a été évoquée. Affaire à suivre...

En ce qui concerne le fleurissement, il est déjà temps de songer aux « **plantations d'automne** », qui auront lieu cette année le **19 octobre**. Tous ceux qui souhaitent participer à cette demi-journée de travail sont les bienvenus ! Le rendez-vous est fixé à 8 heures au 32 rue Principale.

L'association a aussi d'ores et déjà prévu de mettre en place les **décorations et illuminations de Noël** entre le 15 et le 23 novembre 2024.

Un agenda bien rempli pour Flore et Loisirs !



Stéphanie GUTTIG secrétaire de Flore et Loisirs

Section Citoyenne

Le 29 juin 2024 la section citoyenne de Flore et Loisirs a tenu pour la 4ème année, sa manifestation phare « le bûcher ».

Tartes flambées, sandwiches et planchettes repas étaient proposées aux convives. Le bar à spritz et crémant ainsi que la buvette n'ont pas désempilé de la soirée.

Cette manifestation fait la part belle à la jeunesse : vers 21h00, à la tombée de la nuit, les nombreux enfants accompagnés de leurs parents, sous la surveillance du corps intercommunal des sapeurs-pompiers du Soultzbach, ont eu la joie d'allumer leur traditionnel petit bûcher.

Vers 23h00, pour remercier trois jeunes conscrits, Zoé, Quentin et Léo, investis dans les associations et très actifs ce soir-là au stand grillades, ont été invités à mettre le feu au grand bûcher.

Et puis l'apothéose ! Comme pour saluer la majorité toute fraîche de ces trois jeunes, un magnifique spectacle sonore et visuel est né de la rencontre du ciel et de la terre pour un concerto tout en lumières ; le bleu et le rouge au sol et le blanc des éclairs de l'orage qui avait patiemment attendu la mise à feu du grand bûcher ont accompagné l'embrasement de ce dernier au rythme de la sono.

L'animation musicale a été brillamment assurée par la société Wolf Sound Tech et un DJ comme toujours survolté assurant une ambiance de folie tout au long de la soirée.

Une manifestation réussie, savamment orchestrée malgré les conditions météo, organisée et mise en œuvre par de la section citoyenne de Flore et Loisirs.

Nous remercions tous les participants et acteurs de cette belle manifestation.



Section Peinture

La saison « peinture reprendra son activité le 9 septembre 2024

Deux options s'offrent à vous :

- Forfait journée de 09h30 à 17h00 pour 20€
- Forfait demi-journée de 14h00 à 17h00 pour 10€

Vous êtes tenté ?

Contactez Michèle LUPORI responsable de la section peinture au 06 06 40 32 14.





Marché Saint-Vincent

Comme à l'accoutumé, le Marché-Foire du 21 juillet aura permis d'animer notre village et de le faire rayonner bien au-delà de ses frontières ... Ce fût une très belle réussite avec le temps ensoleillé qui était de la partie contre toutes prévisions.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers est toujours ravi de votre participation et de votre soutien. Nous vous en remercions chaleureusement...

Nous espérons pouvoir organiser une nouvelle édition le troisième dimanche de juillet 2025, avec peut-être quelques nouveautés ? N'hésitez pas à nous suivre sur la page FACEBOOK de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Vallon du Soultzbach pour profiter pleinement de nos prochaines informations. Merci à toutes et à tous.



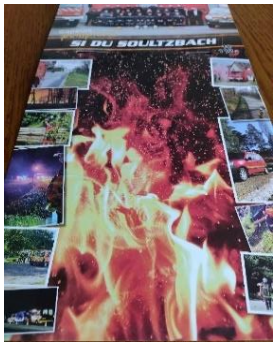
Week-end de la chance "Loto"



Moment fort et incontournable attendu cette fin d'année par les habitants du Vallon ainsi que par nos voisins, le Week-end de la chance, organisé par les Sapeurs-Pompiers, se déroulera les 12 et 13 octobre prochains au Foyer Rural de Soppe-le-Haut.

De nombreux lots variés et de valeur seront à gagner, venez tenter votre chance !

L'amicale vous accueillera dès 19h15 le samedi et 13h15 le dimanche, dans la joie et la bonne humeur.



Calendrier 2025 !

La distribution des calendriers 2025 par vos Sapeurs-Pompiers s'effectuera dès fin octobre et courant novembre.

En cas d'absence votre calendrier vous attendra chez vous. Si toutefois vous souhaitez faire un don à l'amicale, vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de la caserne ou par payasso en scannant le code barre apposé sur votre calendrier. Nous vous remercions dès à présent pour l'accueil que vous leur réserverez.

Nouveau comité de l'amicale des Sapeurs-Pompiers du Vallon du Soultzbach !

Lors de notre dernière assemblée générale, Jérôme WEISS président depuis 2019, a fait part de son souhait de cesser la fonction de président de l'association.

Une nouvelle équipe s'est alors constituée pour former un comité au nombre de 12 personnes.

Le nouveau bureau est le suivant :

Président : M. Jérôme MULLER **Vice-président :** M. Grégory ILTIS **Trésorière :** Mme Laure WEISS
Secrétaire : Mme Emma SCHNOEBELEN

Le nouveau comité ainsi que l'ensemble des amicalistes remercient l'ancien comité, et plus particulièrement le président sortant Jérôme WEISS, pour le travail réalisé et leur investissement sans faille pour cette gestion rigoureuse.

L'Amicale de Sapeurs-Pompiers du Vallon du Soultzbach.

Le président Jérôme MULLER

Les Vergers du Soultzbach

La saison estivale a permis de procéder à l'entretien ponctuel du verger, le fauchage alternatif a été reconduit dans le but de préserver la biodiversité.

Les greffes de cet hiver ont réussi pour la majeure partie ainsi que la reprise des haies.



Les premiers fruits promettent une petite récolte encourageante



Nous organiserons la traditionnelle fête d'automne le 20 octobre 2024

Au foyer rural du Haut- Soultzbach

Conseil de fabrique !

L'église Saint-Vincent rouvre ses portes

Après la fermeture liée aux travaux et aux conséquences des dommages survenus pendant la période de chantier, l'église Saint-Vincent rouvre enfin ses portes début septembre.

Des travaux d'envergure

Les divers travaux effectués à l'église (voir le numéro 12 de *Soppe au fil de l'info* pour plus de précisions) ont permis de consolider et de moderniser l'édifice tout en le rendant plus « vert », notamment avec des panneaux photovoltaïques en toiture, un vitrage isolant et un chauffage à granulés de bois.

Des déboires dont les conséquences restent à régler

Si on ne peut que se réjouir que les fidèles puissent reprendre le chemin de l'église (après avoir bénéficié tout de même de messes à la salle communale pendant la période de fermeture de l'édifice), tout n'est pas réglé pour autant. En effet, pendant la période des travaux, l'orgue Rinkenbach et les peintures intérieures ont subi des dommages déjà évoqués dans le numéro 12 de *Soppe au fil de l'info*. L'origine, les causes et l'imputabilité de ces désordres restent à établir. À la demande de la commune, un expert a été désigné par le tribunal administratif de Strasbourg. Une réunion d'expertise a eu lieu le 27 juin et un rapport a été transmis à l'expert, qui rendra ses conclusions.

Un futur à inventer

L'église est désormais équipée de chaises, qui ont remplacé les bancs après l'installation du plancher chauffant. Cette nouveauté, adoptée essentiellement pour des considérations pratiques, offre une flexibilité nouvelle et inédite dans notre communauté de paroisses.

Il ne reste donc plus maintenant qu'à inventer un futur pour notre église – à la fois lieu de culte et élément clé du patrimoine bâti communal, auquel Soppe-le-Bas a réaffirmé son attachement par cette rénovation – et plus largement pour notre Église. Et si, pour cela, on s'inspirait des paroles prononcées par le pape François au début du synode consacré aux jeunes, en 2018, dont il décrivait le but en ces termes : « *faire germer des rêves, susciter des prophéties et des visions, faire fleurir des espérances, stimuler la confiance, bander les blessures, tisser des relations, ressusciter une aube d'espérance, apprendre l'un de l'autre, et créer un imaginaire positif qui illumine les esprits, réchauffe les cœurs, redonne des forces aux mains* » ?

L'abbé Gérard Ballast a fêté ses 80 ans

13 juillet 2024 – la France s'apprête, comme chaque année, à célébrer sa fête nationale. Mais c'est un autre événement qu'est venue fêter la foule nombreuse réunie ce jour-là à l'église de Sentheim : les 80 ans de l'abbé Gérard Ballast ! Celui qui avait été nommé prêtre coopérateur pour le doyenné de Masevaux en 2006 est officiellement retraité depuis 2019, mais cela ne l'empêche pas de continuer de célébrer régulièrement des messes dans nos paroisses, pour le plus grand plaisir des fidèles, qui apprécient notamment son charisme et sa proximité avec les uns et les autres.

Pour célébrer cette messe du 13 juillet, l'abbé Ballast a pu compter sur le soutien de deux de ses amis prêtres, de notre curé, l'abbé Jan Koster, et du diacre Jean-Claude Ducottet. Les conseils de fabrique de la communauté de paroisses des portes de la vallée de la Doller ont également tenu à exprimer leur gratitude à l'abbé Ballast à cette occasion. À l'issue de la messe, rehaussée par les chants de choristes nombreux eux aussi, une petite réception a été organisée en son honneur. Le conseil de fabrique et la commune de Soppe-le-Bas réitérent leurs meilleurs vœux à l'abbé Ballast !

Quid des chauves-souris ?

Les travaux à l'église ont été réalisés pendant la saison froide, durant laquelle la colonie de grands murins (une espèce protégée de chauves-souris) qui occupe le grenier une partie de l'année était absente. Les chauves-souris sont revenues en nombre au printemps, puisqu'on en a compté environ 400.

Merci !

Le conseil de fabrique tient à remercier toutes les personnes qui ont permis la tenue des messes à la salle communale pendant la période de fermeture de l'église et toutes celles qui ont contribué au nettoyage de l'église après les travaux. L'aide de chacun, régulière ou ponctuelle, a été précieuse et très appréciée.

Cet épisode a mis en lumière la capacité de notre communauté à dépasser les obstacles, par l'union des bonnes volontés, pour maintenir l'essentiel.

L'idée n'est pas nouvelle : « mieux vaut allumer une chandelle que de maudire l'obscurité ! »



Photo J.-M. Renoir, publiée

Infos !

Dépôt de déchets verts

Le dépôt est ouvert les samedis de 9h00 à 17h00.

Les gravats sont interdits.

Il sera fermé aux véhicules du 7 décembre 2024 au 08 mars 2025,

Et restera accessible à pied.



Heure d'hiver

Le changement d'heure d'hiver 2024 a lieu dans la nuit du samedi 26 octobre au dimanche 27 octobre 2024. À 3 heures du matin, il sera 2 heures. On gagnera 1 heure de sommeil.

Offre d'emploi - 2 agents RECENSEURS

La commune de SOPPE-LE-BAS recherche deux agents recenseurs pour la réalisation du recensement 2025 qui se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025.

Le contrat débutera le 2 janvier et se terminera à la fin du recensement.



Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant dans la commune et la connaissance de leurs principales caractéristiques.

Missions :

sous la conduite du coordonnateur communal, l'agent recenseur assure les missions suivantes après deux demi-journées de formation :

- Il réalise une tournée de reconnaissance avant la collecte, vérifie l'existence des adresses de sa liste et informe les habitants.
- Il réalise la collecte auprès des habitants en leur remettant une notice internet ou des questionnaires papiers.
- Il suit les réponses par internet pour lesquelles il est prévenu par sms et récupère les questionnaires papier.
- Il est en lien avec le coordonnateur et lui remet les questionnaires papier récoltés.

Qualités requises :

- Disponibilité (en journée, en soirée, le samedi...)
- Rigueur et sérieux.
- Faculté d'organisation.
- Capacités relationnelles.
- Discrétion, respect de la confidentialité des données collectées.
- Capacité à utiliser l'outil informatique et internet.

Candidature :

Par lettre et CV adressés à Monsieur le Maire par mail : mairie@soppe-le-bas.fr

Ou par courrier : 1 rue de Guewenheim 68780 SOPPE-LE-BAS

Le Maire jean-Julien WEISS

Distributeur de fruits/légumes et autres produits bios à LAUW

Nous sommes heureux de vous annoncer une grande nouveauté pour notre belle vallée de la Doller : l'installation d'un distributeur automatique accessible 24h/24 et 7j/7 à LAUW, 89 rue principale, à côté de la maison médicale/cimetière. Opérationnel depuis août.

Ce distributeur est conçu pour offrir aux habitants un accès continu à une gamme de produits bio locaux et solidaires. Vous y trouverez :

Nos légumes bio locaux (cultivés à Sentheim et Lauw)

Des fruits bio
Œufs bios frais
Tartinades pour tous les goûts
Jus de pommes bios
Confitures bios
Et bien d'autres produits à venir !

Ce projet a pour but de faciliter l'accès à des produits frais, sains et issus de l'agriculture locale, tout en soutenant nos producteurs de proximité.

Nous espérons que ce service deviendra un atout précieux pour les habitants de notre vallée, en leur offrant la possibilité de se procurer des produits de qualité à tout moment.

Nous vous invitons chaleureusement à partager cette information sans modération auprès des membres de vos communes. Votre soutien et votre participation sont essentiels pour le succès de cette initiative.

Merci de votre collaboration et de votre engagement pour une alimentation locale, bio et solidaire.

Bien à vous,

L'équipe des Maraichers de la Doller

Laura Lerch

Association Les Maraichers de la Doller

3 rue des daims - 68780 SENTHEIM

E-Mail : gestion@maraichers-doller.fr

03 89 66 19 99 ou 07 57 41 48 40

Page Facebook : www.facebook.com/maraichers.doller

Site internet : Les Maraichers de la Doller (cocagnebio.fr) <<https://maraichersdoller.cocagnebio.fr/node>>



Décès

Mme MEHRUNG Evelyne, décédée le 24 juillet 2024 à Colmar



Mariage

Sophie SCHMITT et Morand SCHWOB le 22 juin.



Naissance

Lenzo, né le 30 juillet, fils de Loris NACCARI et de Lydie DAVISON



Recette automnale

Muffins aux quetsches !

Temps de cuisson : 25 minutes

Ingrédients :

Pour 12 muffins : 125 g de beurre, 100 g de sucre, 1 pincée de sel, 2 œufs, 85 g de farine, 85 g de maïzena, 1 cuillère à café de levure chimique, 12 quetsches

Préparation :

Laver les quetsches, les dénoyauter sans les couper complètement.

Fouetter le beurre, le sucre et le sel jusqu'à obtenir un mélange onctueux. Ajouter les œufs l'un après l'autre puis ajouter la farine et maïzena mélangée avec la levure.

Mettre des caissettes en papier dans les alvéoles d'un moule à muffins ou beurrer les alvéoles et les remplir au 2/3 avec la pâte puis enfoncer légèrement les quetsches. Cuire au four préchauffé à 175° pendant 25 mn.



Brigitte WALTER